



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 091

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adoptée, lors de la séance tenue le 17 décembre 2025, le Règlement numéro 091, intitulé « Règlement numéro 091 établissant la tarification de certains biens, services ou activités dispensés par la ville ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 décembre 2025

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE